

**Décision n° 2016-210****PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL**

---

**Le Directeur général,**

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Établissement Public Foncier d'Ile-de-France, modifié,

Vu le décret n° 2015-525 du 12 mai portant dissolution au 31 décembre 2015 des Établissements Publics Fonciers des Hauts-de-Seine, du Val d'Oise et des Yvelines,

Vu l'arrêté ministériel du 10 décembre 2015 portant nomination de M Gilles BOUVELOT, directeur général de l'Établissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu la décision n°2016-086 du 4 janvier 2016, nommant Monsieur Philippe ROUGEOT, Secrétaire Général Adjoint, ordonnateur délégué du Directeur Général,

Vu l'empêchement du Secrétaire Général et de son Adjoint en congés du 16 au 19 août 2016 inclus,

**Décide :**

**Article 1 :** délégation de signature est donnée à Monsieur Frédéric LE DU, directeur financier, à l'effet de remplir les fonctions d'ordonnateur délégué du directeur général de l'établissement public, ordonnateur principal, pour l'ensemble des opérations de l'établissement public en recettes comme en dépenses durant la période du 16 au 19 août 2016 inclus.

**Article 2 :** La présente décision prend effet à compter du 9 août 2016.

Fait à Paris, le 9 août 2016

Le Directeur général,  
**Gilles BOUVELOT**

